



Royaume des Pays Bas



projet
biodiversite
mauritaniesénégal

UNOPS



gtz



Boite postale 296
Saint Louis, Sénégal
Tél./Fax : +221-961.75.37
MohamedB@unops.org

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET

Saint Louis, les 24 et 25 avril 2007

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET TENUE LES 24 ET 25 AVRIL 2007 A SAINT-LOUIS

I. OUVERTURE DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Le mardi 24 et le mercredi 25 avril 2007 s'est tenue, à Saint-Louis, au siège du Conseil Régional de Saint-Louis du Sénégal, la 8^{ème} réunion du Comité de Pilotage du Projet *Conservation de la Diversité Biologique par la réhabilitation participative des Terres dégradées dans les zones transfrontalières de la Mauritanie et du Sénégal*.

Les travaux du Comité de Pilotage du Projet se sont déroulés selon l'ordre du jour ci-après :

1. Etat d'exécution des recommandations du précédent CPP ;
2. Examen du Rapport Annuel 2006 du Projet ;
3. Examen du Rapport de mission conjointe des membres du CPP ;
4. Examen du rapport du Comité Technique Consultatif (CTC) ;
5. Examen du Plan de Travail Annuel 2007
6. Date et lieu de la prochaine Réunion du CPP ;
7. Adoption des Conclusions et Recommandations 2007.

La première journée du CPP tenue le 24 avril 2007, a été présidée par M. Dahmoud Ould MERZOUG, chargé de mission auprès du Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie.

La liste des membres du Comité de Pilotage du projet est jointe en annexe.

La deuxième journée a enregistré les allocutions suivantes :

- M. Demba Mamadou BA, Conseiller Technique chargé du suivi du projet, représentant M. Thierno LO, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Sénégal, a souhaité la bienvenue aux membres du CPP et passé en revue quelques réalisations importantes du projet en 2006. En outre, il a remercié le Conseil Régional de Saint-Louis d'avoir bien voulu abriter la réunion du CPP.

- M. MERZOUG, représentant le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie, a dans son allocution, souhaité la bienvenue à tous les membres du CPP et s'est réjoui des importantes avancées notées dans la mise en œuvre du projet en 2006. Il a tenu à remercier particulièrement les autorités Sénégalaises pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à la délégation Mauritanienne durant tout son séjour au Sénégal.

Après examen de tous les points de l'ordre du jour, les conclusions et recommandations suivantes ont été formulées.

II. CONCLUSIONS DU CPP

2.1. Sur l'état d'exécution des recommandations du précédent CPP

Le Comité de Pilotage du Projet a noté avec satisfaction l'état d'exécution des recommandations formulées lors du précédent CPP. Toutefois, il est souhaité une formulation plus explicite des recommandations de manière à faciliter leur mise en œuvre.

L'état d'exécution de ces recommandations est joint en annexe.

2.2. Examen du rapport annuel 2006

Le CPP félicite le Projet pour les progrès significatifs enregistrés et pour la qualité des documents présentés qui ont tenu compte des recommandations de la dernière revue tripartite. Il a noté que le processus d'appropriation des objectifs et activités du Projet par les populations a connu des progrès mais reste à consolider.

Le CPP a fait les constats suivants :

- Quatre associations inter-villageoises sur seize n'ont pas de récépissé de reconnaissance. Cependant, elles disposent de récépissé de dépôt leur permettant de mener leurs activités ;
- Quatorze associations sur seize disposent d'un document leur concédant la gestion des ressources naturelles de leurs sites ;
- Plusieurs techniques de restauration et de gestion ont été testées : travail du sol, semis direct, épandage de fumier, techniques sylvicoles (dépressage, éclaircies, coupes sanitaires, ...). Toutefois, on note l'absence de supports didactiques basés sur le savoir faire local.
- Les règles locales de gestion ont été élaborées et validées par les populations. Même si elles font l'objet d'une application partielle, elles n'ont été approuvées que dans un seul site ; ce qui peut compromettre la sécurisation des activités menées.
- Des progrès ont été notés en matière de communication mais le besoin existe encore de rendre plus visibles les réalisations du Projet à tous les niveaux (décideurs, services techniques, grand public) dans les deux pays et dans la sous-région ;

2.3. Sur le Plan de Travail 2007

Le CPP a adopté le Plan de Travail 2007 et son budget sous réserve de la prise en compte des recommandations formulées (cf tableau des recommandations).

2.4. Sur la date et le lieu de la prochaine réunion du CPP.

Le CPP a décidé de tenir sa prochaine réunion à Nouakchott en février 2008.

III. RECOMMANDATIONS DU CPP

Rubriques	Recommandations	Responsables	Echéance
1. Sécurisation effective des associations/coopératives et des sites	Parachever le processus de reconnaissance des associations/coopératives	Equipe du projet Services techniques Autorités compétentes	Octobre 2007
	Parachever le processus de délivrance des documents de concession de gestion des sites.		
2. Plans d'aménagement et règles locales de gestion	Parachever l'approbation et la mise en œuvre des plans d'aménagement et règles locales de gestion dans tous les sites	UCR UNP Autorités compétentes	Novembre 2007
3. Communication	Renforcer les actions de communication pour rendre plus visibles les résultats du Projet à tous les niveaux dans les deux pays et dans la sous région	UNP UCR	Novembre 2007
4. Techniques de gestion	Finaliser l'élaboration de fiches techniques basées sur le savoir-faire local et procéder à leur traduction en langues locales et à leur vulgarisation	UCR UNP Partenaires	Novembre 2007

Rubriques	Recommandations	Responsables	Echéance
5. Achèvement du cadre logique sur la période 2007-2008	Etablir un budget en cohérence avec le plan de travail du projet.	UCR/UNOPS	Juin 2007
	Poursuivre l'assistance de la GTZ au projet jusqu'en fin 2008	Gouvernement Mauritanien, GTZ	Immédiat
	Elaborer une stratégie de désengagement progressif du projet et la mettre en œuvre	UCR, UNP, services techniques, associations et coopératives	Immédiat
	Préparer l'évaluation finale du projet	UCR, Partenaires, Gouvernements	Octobre 2008
6. Consolidation des actions de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'environnement	Initier un portefeuille d'actions pour impulser d'autres partenariats au-delà de 2008.	Gouvernements, NEPAD, Partenaires au développement, Equipe du projet	Juillet-Août 2007
7. Contribution cash des Gouvernements	Tout mettre en œuvre pour que les contreparties nationales cash soient mises en place pour 2007 et 2008.	Ministères chargés du projet	Immédiat

IV. CLOTURE DES TRAVAUX

A la fin des travaux, Monsieur Dahmoud Ould MERZOUG, chargé de mission auprès du Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie a adressé ses vifs remerciements à son frère et ami, M. Demba Mamadou BA, Conseiller Technique, représentant le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Sénégal, et à travers lui, aux autorités et au peuple Sénégalais pour la chaleur de l'accueil et la cordialité qui ont marqué le déroulement des travaux.

Le CPP a, par ailleurs, tenu à remercier très vivement l'ensemble des bailleurs et des partenaires du projet pour l'appui constant qu'ils apportent aux deux pays dans leur politique de conservation de la diversité biologique pour la réhabilitation participative des terres dégradées dans les zones transfrontalières de la Mauritanie et du Sénégal.

Enfin, les participants ont adopté une motion de remerciements à l'endroit des deux Chefs d'Etat : leurs Excellences Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal et Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, Président de la République Islamique de Mauritanie.

Fait à Saint-Louis, le 25 avril 2007

Pour le Secrétariat d'Etat chargé de
l'Environnement de la République
Islamique de Mauritanie
Dahmoud Ould MERZOUG
Chargé de mission

Pour Le Ministre de l'Environnement et de la
Protection de la Nature de la République
du Sénégal
Demba Mamadou BA
Conseiller Technique, chargé du suivi du projet

Pour l'UNOPS
Pape SY
Chargé de Portefeuille

Pour le PNUD
Arona FALL
Assistant Représentant Résident/PNUD-Dakar

MOTION DE SOUTIEN ET DE REMERCIEMENTS

A l'issue de leurs travaux couronnés de succès, les Représentants des Ministres, co-présidents et les autres membres du Comité de Pilotage du Projet « *Conservation de la Diversité Biologique par la réhabilitation Participative des Terres Dégradées dans les Zones Arides et Semi-Arides Transfrontalières de la Mauritanie et du Sénégal* » :

❖ Félicitent leurs Excellences :

- Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal et ;
- Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi Président de la République Islamique de Mauritanie.

Pour le soutien qu'ils ne cessent d'apporter pour le succès de l'importante initiative de coopération entre les deux pays pour la préservation de l'environnement à travers le projet actuel.

- ❖ Expriment leur profonde gratitude au Peuple et au Gouvernement Sénégalais pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé.
- ❖ Et enfin, remercient tous et en particulier le Conseil Régional de Saint-Louis pour les facilités dont ils ont bénéficié.

Fait à Saint-Louis, le 25 Avril 2007

LE COMITE DE PILOTAGE DU PROJET